National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

janvier 1914
914

Editions de l'Action Sociale Catholique. Lectures Sociales Populaires.

Série à 1 sou

Sous les auspices du Conseil Central de la Croix Noire

ARRACHÉ A L'ALCOOL

RÉGÉNÉRATION MERVEILLEUSE D'UN PAYS PAR LA PROHIBITION

SANTÉ ET PROSPÉRITÉ Y SONT FLORISSANTES. — LE CRIME RECULE ET L'ÉDUCATION PROGRESSE. — UNE POPULATION QUI VIT HEUREUSE.

"LA FABRICATION ET LA VENTE DES LIQUEURS ALCOOLIQUES SONT, POUR TOUJOURS, INTERDITES DANS CET ÉTAT."—LOI ADOPTÉE PAR LE KANSAS, EN 1881.

Le *North American*, de Philadelphie, publie une étude d'intérêt palpitant sur les résultats excellents que le triomphe de la "tempérance totale" a valus au Kansas, depuis que cet Etat de l'Ouest américain s'est voué au régime de la prohibition parfaite, qu'il est devenu *dry* (sec), comme disent nos confrères anglais.

C'est une étonnante histoire, qui mérite bien qu'on en fasse profiter également notre public français, où de généreux efforts se poursuivent également pour détruire le honteux et démoralisant esclavage de l'intempérance ; où, d'autre part, se manifeste aussi une amélioration, sinon aussi sensible, du moins fort appréciable, dans les conditions de la vie économique et morale, à la suite des premières victoires que la Tempérance a pu y remporter déjà.

UN PAYS RICHE

Il y a quelque temps, rapporte le journal de Philadelphie, des ap-

MC921
A1

préhensions et des craintes se manifestaient, d'un bout à l'autre des Etats-Unis, au sujet des chaleurs torrides et de la sécheresse extraordinaire du dernier été, dans l'Ouest ; on redoutait une augmentation notable du coût, déjà si élevé, de l'existence.

Le gouverneur du Kansas publia alors un manifeste officiel, exprimant l'espoir que personne n'aurait la fâcheuse idée de gaspiller sa commisération sur le peuple de l'Etat qu'il dirige.

"Avec plus de $200,000,000 de dépôts dans notre banque d'Etat et nos Banques Nationales, affirmait-il, nous pouvons supporter sans misère une crise plus terrible."

Pour apprécier la justesse de l'argument, on n'a qu'à réfléchir que ce joli magot, divisé à parts égales entre les hommes, les femmes, les jeunes gens et les petits enfants du Kansas, donnerait à chacun $118 d'argent comptant. Et cela, à part la somme magnifique de $1,684 qui s'ajoute au crédit de chacun des mêmes citoyens, comme sa légitime proportion d'avoir dans la richesse commune de l'Etat, officiellement évaluée !

SITUATION PRIVILEGIEE

Le Kansas, qui a donné, l'an passé, pour $325,0000,000 de produits de la ferme est, en effet, mieux en mesure que tout autre Etat de l'Union américaine de supporter les effets de la sécheresse... Il est sans rival, pour la richesse per capita.

Il peut d'autant mieux résister à cette calamité, ou à n'importe quelle autre, que sa population n'a point a débourser constamment les fortes sommes pour assurer la surveillance des criminels, le soin des pauvres, des aliénés ou des faibles d'esprit !..

Etudions un peu sa statistique, à cet égard. Elle est particulièrement édifiante.

Dans 87 des 105 comtés du Kansas, on ne rencontre aucun aliéne ; dans 54, nulle trace d'un faible d'esprit.

Dans 96 des comtés du Kansas, on ne compte aucun alcoolique, et dans les 9 autres comtés, on ne les trouve qu'en nombre presque inappréciable.

Les maisons de refuge pour les pauvres, dans 38 comtés, sont complètement vides, et dans la plupart des cas il en a été ainsi pendant la plus grande partie des dernières dix années.

Le nombre des pauvres, dans tout l'Etat, est un peu inférieur à 600 : ce qui équivaut à 1 par cent de ceux qui font très bie[illegible] de ceux-là qui possède[illegible] d'hui, pour une somme [illegible]-000,000 de bétail, et qui, au cours des derniers douze mois seulement, ont ajouté pour $45,000,000 de valeur à leur propriété personnelle sujette à l'impôt.

Il y eut un moment, et cela ne date pas de loin, où les prisons se trouvèrent entièrement vides, dans 53 des 105 comtés du Kansas, et 65 comtés s'inscrivaient sur la liste d'honneur comme n'ayant aucun prisonnier purgeant une sentence au pénitencier !

Plusieurs comtés n'ont pas eu, depuis dix ans, l'occasion de convo-

1914
(98)

117225

Janv. 1914

quer un jury pour procès criminel, et le Solliciteur général a pu dire : "Un grand jury est chose si rare chez nous que la moitié de nos gens ignorent ce que c'est et à quoi cela peut servir."

L'INSTRUCTION Y TROUVE SON COMPTE

Bien loin d'être couvert d'hypothèques, aux mains des "gens de l'Est", comme il en était il y a une couple de décades, le peuple du Kansas, cette année-ci, détient pour $67,000,000 de valeurs sous cette forme, soit une augmentation de 500 pour cent, au cours des derniers cinq ans.

Conséquence assez naturelle de cette aisance générale, au lieu de souffrir du poids d'une masse d'illettrés—il y a trente ans, 49 pour cent de la population du Kansas s'inscrivait sous ce titre—cet Etat n'a plus qu'une proportion de 2 pour cent d'illettrés, proportion la meilleure, à une seule exception près, parmi tous les Etats de la république yankee ; des deux tiers meilleure que celle du Massachusetts, y compris Boston.

LA SANTE ABONDE

Cette situation favorable vaut au Kansas la prédominance d'esprits solides dans des corps sains ; elle y a fait baisser le taux de la mortalité de 17 à 7 pour mille, depuis trente ans, pendant que les Etats voisins en restent au chiffre plus élevé.

L'harmonie entre les cerveaux bien équilibrés et les muscles vigoureux a largement contribué à faire s'enrichir les habitants du Kansas, dans des conditions climatériques qui en eussent ruiné bien d'autres.

DES "FAISEURS D'ARGENT"

A la vérité, ces gens-là ont forcé la main à la fortune, dans un pays qu'autrefois l'on déclarait formellement improductif.

Au cours des derniers vingt ans, ils ont fait produire à ce sol ingrat, en maïs et en blé, le joli denier de $2,517,902,640. Ils ont démontré à la nation entière la valeur de l'alfalfa comme producteur d'argent, rénovateur du sol et nourriture idéale pour les animaux.

Leur récolte de blé, moissonnée avant le passage de la terrible vague chaude, l'été dernier, est évaluée à $63,000,000, aux prix courants.

En 1907, lors de la panique générale, le Kansas pouvait déjà expédier $50,000,000 pour aider Wall Street à "sortir du trou" ! Et c'était ce même Kansas dont les insulaires de Manhattan s'étaient moqués, jadis, comme d'un pays de misère, absolument propre à rien !

Le Kansas n'est pas aussi peuplé que quelques autres Etats ; mais, homme pour homme, il crée la richesse plus abondamment que tous les autres. Il maintient avec succès ses positions de prospérité, de vigueur et de bien-être mieux que tout autre Etat.. Il offre à l'univers un exemple unique de progrès moral et matériel, qui n'a peut-être pas eu son pareil depuis que la ci-

vilisation a lui, aux rives de l'Euphrate et du Nil.

LA RAISON DE TANT DE PROSPERITE

Force est bien de reconnaître qu'il y a quelque chose d'étrange dans ce merveilleux destin du Kansas.

Cet Etat n'a pas été peuplé par des colons d'un calibre supérieur à celui des pionniers de l'Illinois, de l'Iowa et du Nebraska. Le sol et le climat y sont plutôt désavantageux. En somme, les conditions naturelles militaient contre le Kansas.

Pour qu'il ait tourné, jusqu'au point où l'on vient de le voir, les choses à son profit, il y doit y avoir une raison qui explique l'avance notable que cet Etat a réussi à prendre sur ses rivaux...

Il y a, en effet, une raison, et nous croyons, dit le *North American*, qu'elle peut se résumer en quelques mots, ceux de l'amendement suivant, adopté en 1881, à la constitution de cet Etat :

"La fabrication et la vente des liqueurs alcooliques sont interdites, pour toujours, dans cet Etat."

LES RESULTATS

Telle est la législation fondamentale, très simple, combattue et déjouée, en quelques endroits, pendant un quart de siècle, et strictement mise en force, sur tous les points de l'Etat, depuis cinq ans seulement, c'est cette législation qui a permis au Kansas d'accumuler dans les banques $200,000,000 d'épargnes, en dépit des récoltes déficitaires.

C'est cette législation qui le délivre du souci de dépenser beaucoup de temps, d'énergies et d'argent pour les pauvres, les criminels et les faibles d'esprit.

C'est cette législation qui assure au peuple du Kansas les meilleures chances de vivre et les moindres risques de mourir.

C'est ce fier défi à un fléau auquel d'autres Etats reconnaissent légalement droit de cité,—sous le fallacieux prétexte qu'il s'agit d'un mal "nécessaire"—qui a permis aux citoyens du Kansas de devenir les plus riches, per capita, dans toute l'Union américaine, et le peuple agriculteur le plus prospère du monde entier.

C'est cette législation qui a valu au Kansas de posséder un fonds scolaire de $10,000,000 et de réduire le nombre de ses illettrés à une proportion infime.

C'est cette insistance et ce triomphe dans la lutte contre un préjugé enraciné, lutte dont les esclaves de l'habitude prétendent, avec dérision, qu'elle est "impraticable" sinon impossible, qui a grossi le surplus, dans le trésor du Kansas jusqu'au chiffre de plus d'un million et quart, tout cela sans aucune dette permanente, sauf pour $370,000, dont le titre est détenu par le fonds scolaire permanent.

C'est ce bref paragraphe de législation qui a rendu possible cette déclaration, que 98 pour cent des 400,000 enfants d'écoles du Kansas n'ont jamais vu une buvette...

LE TRIOMPHE D'UNE BONNE LOI

Même au temps où les intéressés dans le commerce de l'alcool réussissaient encore à éluder la loi, dans maintes occasions, et se vantaient ensuite que la prohibition avait fait faillite, au Kansas, les statistiques officielles ont prouvé que la consommation annuelle des liqueurs enivrantes, dans cet Etat, ne dépassa jamais une moyenne de $1.48 par tête, pendant que dans l'Etat voisin, le Missouri, où le règne du whisky avait ses franches coudées, cette consommation annuelle s'élevait à $24 par tête.

En d'autres termes, grâce à la loi de salut, même partiellement violée, chaque citoyen du Kansas avait, par année, $22.52 de plus à dépenser, pour sa nourriture, son vêtement, son éducation et son entretien, que son congénère de l'Etat limitrophe.

Et l'on peut lui donner également crédit d'un autre montant au moins aussi élevé, sous forme d'épargnes sur les soins médicaux, sur le service des garde-malades, sur les amendes, l'entretien des prisons, des refuges de pauvres, des asiles d'aliénés...

Et maintenant que la Cour Suprême des Etats-Unis a garanti l'efficacité de la LOI WEBB

qui prohibe l'expédition de liqueurs enivrantes dans un territoire légalement prohibitionniste,

le Kansas est à même de mettre en force une législation qui bannit pratiquement l'alcool hors des frontières de cet Etat.

LA LOI MISE EN FORCE

L'on a dit et l'on a répété, comme il arrive infailliblement de toutes les régions d'où les souteneurs de l'alcool se voient chassés : la prohibition a fait banqueroute, au Kansas. Vous verrez qu'après la disparition des anciens, qui la votèrent, et quand les rênes de l'administration seront tombées aux mains de leurs fils et de leurs filles—car le Kansas a reconnu aux femmes la complète capacité civique—vous verrez que le Kansas, disaient les exploiteurs d'alcoolisme, "reviendra au bon sens".

Cette prophétie de malheur était bien vaine, en son outrecuidante prétention, et rien ne le prouve mieux que la déclaration qu'on va lire, faite par le Procureur général Dawson, du Kansas :—

"Les deux dernières sessions de notre Législature ont donné la réplique à tous ces faux prophètes. On y a adopté les deux lois de prohibition les plus draconniennes qui soient au monde, pour tuer la pharmacie-buvette et rendre impossible le traitement par l'alcool, même d'une morsure de serpent, pour fermer au rivet le couvercle du récipient d'alcool.

"Nos législateurs ne s'en sont pas tenus là. Ils ont prouvé le prix qu'ils attachent aux bénéfices de la prohibition stricte, généralisée par tout l'Etat, en faisant un cas de félonie de l'offense commise par celui qui viole la loi une seconde fois. Je viens justement de recevoir le certificat d'écrou d'un individu du comté Barber—c'est le premier cas

de cette série—, logé à l'ombre pour neuf ans, parce qu'il a violé notre nouvelle loi de prohibition.

"Et la loi qui s'exécute ainsi, elle a été faite par ces "mauvaises têtes" de gars des prairies du Kansas qui sont devenus des hommes sans avoir jamais contemplé une buvette !"

LA MORALE DE CETTE HISTOIRE

On le voit, conclut le *North American*, et nous partageons en tous points son avis, il y a bien une bonne explication du sort enviable dont le Kansas est favorisé par la Providence et dont il a su se rendre digne.

Aucun observateur non préjugé n'en saurait entretenir le moindre doute.

En présence de pareils résultats, obtenus par le bannissement de l'alcool, faut-il s'étonner si le nombre grandit, de ceux qui sont convaincus de cette vérité : les divers Etats de l'Amérique n'auront échappé à l'un des périls les plus graves qui les menacent ; ils n'auront assuré leur véritable prospérité et leur bien-être moral et matériel que le jour où ils se seront ralliés énergiquement à la politique dont le Kansas a fait l'expérience si heureuse, et auront pourchassé le démon--alcool, d'un coin à l'autre de notre continent.

LA GUERRE A L'ALCOOL

LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS MIS EN DEMEURE DE BANNIR LE MONSTRE.

M. Richmond-P. Hobson, membre du Congrès de Washington, a présenté à cette Chambre la résolution suivante :

"Attendu que les recherches scientifiques les plus précises ont démontré que l'alcool est un poison narcotique, ravageur et destructeur de l'organisme humain ; que sa distribution à titre de boisson charge les épaules du peuple d'un fardeau économique écrasant ; abaisse, à un degré effrayant le caractère moral de la nation, en sapant la moralité publique et la base de nos libres institutions ; impose le tribut de maux divers et d'une mort prématurée à des centaines de milliers de citoyens ; marque d'une tare de dégénérescence leurs enfants à naître, menaçant de la sorte, non seulement l'intégrité mais la vie même du pays : qu'il soit en conséquence

RESOLU par le Sénat et la Chambre des Représentants des trois-quarts des Etats de l'Union :—

Etats-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès (les deux-tiers de chacune des deux Chambres concourant à cette fin) qu'un amendement sera proposé, comme suit, à la Constitution nationale, lequel devra être valide à toutes fins que de droit, comme partie intégrante de la Constitution, dès qu'il aura été ratifié par les Législatures des

1o La vente, la fabrication et l'importation pour vendre, de boissons contenant de l'alcool sont, pour toujours, prohibées, aux Etats-Unis, et dans tout territoire relevant de la juridiction de ceux-ci.

2o Le Congrès aura le pouvoir de mettre en force, par une législation adéquate les prescriptions de cet article."

L'ALCOOL MEURTRIER

LE PLUS GRAND ENNEMI DE LA SOCIÉTÉ.--DEVOIR URGENT DES AUTORITÉS

Extrait d'un vigoureux article de M. Ephrem Barthélemy, dans l'*Union*, de Woonsocket, R. I., livraison de novembre 1913 :—

"Aucune maladie, pas même la tuberculose, ne fait autant de ravages que l'alcoolisme. Un tableau comparatif des décès dus aux diverses maladies illustrera mieux ma pensée que tout ce que je pourrais en dire.

Je l'emprunte à la "Rhode Island Issue" de décembre 1912. Ce tableau donne pour une année (malheureusement la revue n'indique pas laquelle) aux Etats-Unis les statistiques des décès dus aux principales maladies.

Voici ce tableau :

Maladies	Décès occasionnés
Vérole (picote)	184
Fièvre scarlatine	11,408
Diphtérie et croup	20,240
Typhoïde	23,400
Cancer	37,562
Pneumonie	70,033
Tuberculose	81,720
Effets alcooliques	152,781

Ainsi la vérole a causé 184 décès, la fièvre scarlatine 62 fois plus, la fièvre typhoïde 127 fois plus, la tuberculose 444 fois plus et les effets alcooliques 830 fois plus.

Ceci m'amène à constater combien nos Bureaux d'hygiène, soit d'Etats, soit municipaux, sont peu

conséquents avec eux-mêmes. Si un cas de vérole se déclare, ils peuvent mettre des villes entières en quarantaine. Même chose pour la fièvre scarlatine et pour la fièvre typhoïde, et cependant ces maladies sont respectivement beaucoup moins dangereuses que l'alcool, puisque celui-ci fait 830 victimes pendant que la vérole en fait une, la fièvre scarlatine 62, et la fièvre typhoïde 127. Après ces constatations il est clair que Bureaux d'hygiène, gouvernements municipaux, gouvernements d'Etats et gouvernement fédéral font une guerre acharnée à l'alcool, puisque les lois se montrent si sévères pour la vérole, qui est 830 fois moins dangereuse. Mais non, il n'en est rien. Au contraire, l'alcool se débite partout, en plein jour, jusque sur les rues principales et les quartiers les plus aristocratiques de nos villes. Les pouvoirs publics veulent bien avoir la bonté d'empêcher la vérole de tuer une personne, mais ils permettent volontiers à l'alcool, avec force courbettes, d'en assassiner 830. D'où vient cette anomalie ? L'expliquera qui pourra.

C'est à croire que si la tuberculose, la typhoïde, la diphtérie, la fièvre scarlatine et la vérole payaient rançon, elles auraient, elles aussi, à l'égal de l'alcool, toute liberté de tuer autant de personnes qu'elles pourraient.

Voilà la logique humaine : cette chose fait mon affaire, que m'importe si elle tue mon voisin !..

Ne se trouvera-t-il donc jamais une majorité de législateurs pour mettre ordre à cette anarchie ? Sera-t-il donc toujours permis de spéculer effrontément sur la vie même de l'homme ?"

Imp. L'Action Sociale Ltée
103, rue Ste-Anne, 103
QUÉBEC.
1914